

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOÏPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs :
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Françoise BESSONNEAU à Bernard AURISSET
Hervé LUCBEREILH à Daniel LACRAMPE
Gérard ROSENTHAL à Aracéli ETCHENIQUE
Denise MICHAUT à Dominique FOIX
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Christophe GUERY

RAPPORT N° 161208-17-SPO-

REQU

Le 19 DEC. 2016

MODERNISATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE
DECISION DE PRINCIPE

OLORON Ste MARIE

M. LEES rappelle que la Communauté de Communes du Piémont Oloronais dispose d'une piscine de type Tournesol, construite en 1977, et rénovée en 1997. Cependant, elle ne répond plus ni aux attentes de la population en termes de consommation de loisirs aquatiques et de créneaux nécessaires, ni aux exigences de qualité technique et de normes réglementaires.

C'est ainsi que, dès 2014, une étude a été confiée au cabinet spécialisé D2X dont les objectifs étaient :

- de répondre aux attentes de la population en offrant un accueil élargi et des activités plus ludiques,
- d'améliorer l'ouvrage d'un point de vue réglementaire, mais aussi de sécurité, et de fonctionnalités,
- enfin, d'améliorer les performances énergétiques (qui pourraient entraîner une réduction du coût des fluides) et de développement durable.

Le 24 Juin 2015, le cabinet D2X est venu restituer son étude aux membres du Bureau de la CCPO à partir de plusieurs scénarii allant d'une remise aux normes techniques et de sécurité, réhabilitation des bassins sportif et extérieur, réorganisation des vestiaires.... jusqu'à un projet intégrant l'aménagement d'un espace de cardio training et d'un espace forme humide et sèche.

Une proposition « recentrée » dite scénario N°4 a été étudiée et présentée au Bureau Communautaire. Elle comprend les éléments de programmation suivants :

- la remise aux normes techniques et de sécurité (notamment PMR)
- la réorganisation des vestiaires (zone de déchaussage – suppression du porte-habits)
- la réhabilitation du bassin sportif (inox polymérisé) 25m – 4 couloirs
- la création d'un bassin d'apprentissage et d'activités de 100m2 en lieu et place de la pataugeoire (2 lignes d'eau de 12.5m)
- la réhabilitation du bassin extérieur (300m2) avec séparation du bassin de réception du pentaglis
- la création d'un sas d'accès à la halle intérieure pour une utilisation toute l'année (bassin nordique)
- la création d'une nouvelle pataugeoire de 30m2
- la création d'un espace de glisse (toboggan)
- la création d'une zone de jeux d'eau extérieurs de 100m2
- la réhabilitation de la fosse à plongeon
- Enfin, en tranche conditionnelle, la création d'une zone de remise en forme avec sauna, hammam, jacuzzi, espace détente pourrait être prévue.

Le coût global de ce scénario s'élèverait à 5 881 000 M€ HT ou à 4 925 000 M€ HT sans plateau remise en forme.

Sachant que ce projet, comme tous autres à venir, sera bien évidemment soumis à la validation des choix et priorités que devra effectuer la future intercommunalité,

Mais afin d'aller plus loin dans les démarches, notamment la poursuite de la recherche de financements, et les liens fonctionnels et organisationnels avec le programme en cours d'exécution des travaux de remise aux normes de la piscine de LANNE EN BARÉTOUS, il convient que notre assemblée se positionne sur le principe de réalisation de cette opération.

Il est rappelé qu'une somme de 1.9 M€ a d'ores et déjà été inscrite au Budget Primitif 2016 et que la recherche de subventions est en cours.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 41 voix pour et 3 contre (Mme GIRAUDON, M. BAREILLE, M. TERUEL)

- **REAFFIRME** son intérêt pour le projet de modernisation de la piscine intercommunale, équipement structurant du territoire de la future intercommunalité ;
- **PRÉCONISE** l'inscription de ce projet dans ceux qui seront soumis à l'examen des choix et priorités du futur EPCI ;
- **AUTORISE** le Président à poursuivre les démarches notamment de recherche des financements ;
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 décembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19.12.16

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 19 DEC. 2016
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE